

Madame la Dasen,

Choc des savoirs

Nous nous retrouvons aujourd'hui pour étudier l'évolution des postes et de compléments de service dans notre département.

De façon étonnante, le cadre réglementaire de « choc des savoirs » qui sera en œuvre à la rentrée 2024 est sorti hier, un dimanche. Nous ne pouvons que déplorer une nouvelle réforme qui se fait contre l'avis majoritaires des enseignants, et même des chefs d'établissement.

Les textes sortis hier varient peu par rapport à ceux qui ont été rejetés largement lors du CSE, à ceci près qu'est rajoutée la possibilité de rassembler les élèves dans leur classe de référence en mathématiques et français pendant une ou plusieurs périodes, à titre dérogatoire, sans dépasser au total 10 semaines dans l'année.

Or, ce rajout engendre encore plus de confusion : comment organiser des retrouvailles d'élèves en classe entière s'il y a des groupes surnuméraires ? Quel·les professeur·es pour quelle classe ? Quel enseignement dispenser face à des élèves qui auront vu des méthodes et des éléments du programme différents selon leur groupe ? Quel sort sera réservé aux professeur·es des regroupements surnuméraires sans élèves pendant ces périodes ? Comment nos gouvernants peuvent-ils penser qu'en désorganisant les emplois du temps et le fonctionnement des établissements, notre système éducatif pourra créer les conditions d'une quelconque amélioration ? En effet, un enseignement doit se programmer afin de pouvoir créer les conditions d'un apprentissage durable et la mise en place d'automatismes, et non se décréter ex nihilo.

Comme à chaque réforme néolibérale, l'organisation est renvoyée au local. Derrière la « souplesse » affichée, c'est en fait une dérégulation supplémentaire, chaque établissement pouvant adopter une organisation différente des autres.

C'est pourquoi le "Choc des savoirs" est rejeté pour des raisons nombreuses :

- impossibilité de mise en place du projet présenté à la presse. Localement, on constate bien que trois niveaux de groupe en barrette dans les établissements est souvent infaisable ;
- saccage des conditions de travail des élèves et des enseignants en raison des contraintes qu'une organisation même partielle du projet impose ;
- enfin, inefficacité déjà mesurée par la recherche. Pisa indique que le système scolaire français creuse les inégalités. Or, la mesure proposée met en place un séparatisme scolaire qui va encore accentuer les inégalités.

Pour la FSU, ce projet est un renoncement à conduire tous les élèves à accéder à une culture commune et à la promesse d'un ascenseur social par l'éducation. Les conséquences seront graves pour notre pacte républicain. Par ailleurs, les conditions dégradées de l'enseignement qui sera induit par ce « choc des savoirs » vont s'ajouter aux signaux négatifs qui détournent les étudiants du métier d'enseignant. A un moment où la crise de recrutement est aussi forte, cette politique est irresponsable.

Conséquences dans notre département sur les postes et les compléments de service

Lettres et mathématiques

Dans la Nièvre, le choc des savoirs a conduit les établissements à s'organiser différemment.

En lettres modernes, là où il n'y avait que 3 BMP non pourvus lors du CSA de l'année scolaire passée sur les mêmes problématiques, ils y en a désormais 8 !

Là où il y avait 1 collègue en service partagé, il y en a désormais 8 !

Tout cela s'explique parce que les établissements ont multiplié les BMP pour pouvoir créer autant de groupes d'élèves à besoin que recommandés par le rectorat, et en barrette. En effet, les enseignants de lettres dans de nombreux établissements sont moins nombreux que le nombre de groupes d'élèves. En mathématiques, on dénombre 7 BMP là où il n'y en avait que 4 l'année passée. L'augmentation constatée relève de la même logique...

Il va en falloir des TZR pour pourvoir tous ces BMP, et alors qu'actuellement, les remplacements de longues durée dans le département dans ces deux disciplines (et dans d'autres) ne sont pas toujours assurés. Comme par exemple à Alain Colas en lettres, et nous pourrions multiplier les exemples.

Lettres classiques

En lettres classiques, là où il n'y avait aucun BMP, il y en a désormais 4.

En effet, de nombreux collègues de lettres classiques peuvent désormais, suite à la création de groupes en 6e et 5e supplémentaires au nombre de divisions sur ces niveaux, avoir un service complet dans leur établissement.

Nous nous réjouissons de l'amélioration des conditions de travail individuelles de ces collègues. Mais ce faisant, ces collègues qui allaient enseigner les lettres classiques dans un autre établissement ne le feront plus.

Où allez-vous trouver les enseignants de lettres classiques pour enseigner cette option dans tous les établissements où elle est proposée ?

En vérité, vous ne les trouverez pas, et cette réforme est un nouveau coup d'accélérateur sur la disparition des LCA, disparition organisée déjà depuis de nombreuses années, commencée par la réforme des collèges en 2016 et aggravée ensuite.

Conclusion

Pour conclure, c'est la 3e année où il faut préparer la rentrée dans les collèges alors que les textes réglementaires ne sont pas sortis.

Cela fait 3 années que les réformes se succèdent, sans qu'aucune étude sérieuse n'ait tiré les conclusions de la précédente.

Cela fait trois années que l'éducation nationale est pilotée à vue, à coup de changements de ministre, et d'injonctions descendantes.

Les personnels n'en peuvent plus, les vocations s'étiolent, les candidats fuient. La maison éducation nationale brûle Madame la Dasen, et nos gouvernants regardent ailleurs, plus intéressés par la communication que par le réel.

La FSU continuera de se battre pour les personnels, pour un système d'éducation qui œuvre réellement à élever le niveau des élèves, qui les construit en tant que futurs adultes citoyens et responsables, et qui les émancipe des carcans que d'aucuns leur imposent.

D'ores et déjà, demain 19 mars, elle appelle à la grève l'ensemble des personnels de la fonction publique sur la question des salaires et des conditions de travail.

Nous ne pouvons terminer cette déclaration sans évoquer les événements qui ont eu lieu la semaine dernière au collège Herriot de Chenove. La FSU tient à dire sa solidarité avec les personnels de l'établissement. Aucun personnel ne devrait se trouver devant de telle menace.